



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 juin 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Le week-end dernier, la région du lac de la Haute-Sûre a été envahie par les baigneurs. Les températures élevées ont poussé un tel nombre de personnes vers l'eau que la police a dû temporairement réguler le trafic et s'occuper des voitures mal garées. Malheureusement, de nombreux visiteurs ont laissé derrière eux des déchets abandonnés en pleine nature.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

- Quel est le poids des déchets collectés à la fin de ce week-end et quel est le coût du nettoyage ?
- Des contrôles ont-ils été effectués sur le site autour du lac de la Haute-Sûre et, si oui, des amendes ont-elles été délivrées aux pollueurs ?
- Cette année, le système de réservation en ligne a été supprimé. Celui-ci avait permis de réguler le nombre de visiteurs. Désormais, on mise sur un concept de places de parking gratuites, de navettes en bus et sur une charte de bonne conduite. Cette nouvelle approche permet-elle de limiter le nombre de visiteurs du lac ? Si oui, cette limitation est-elle suffisante compte tenu des débordements du week-end dernier ? Dans ce contexte, j'aimerais également savoir si l'on envisage à nouveau de réintroduire le système de réservation en ligne.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Carlo Weber  
Député